

A. P. O.L.

Association pour la Promotion de l'Odontologie Libérale

49, rue Laugier 75017 PARIS

☎ 01 47 63 14 31

Fax 01 40 54 97 61

Extrait du compte-rendu de la réunion du 29 Octobre 2004 à 15 H qui s'est tenue au Ministère de la Santé, 8 avenue de Ségur – 75007 PARIS, 5^{ème} étage, entre la délégation de l'A.P.O.L. et le représentant du Ministère de la Santé, le Docteur Serge LARUË-CHARLUS.

Présents :

- Dr Serge LARUË-CHARLUS, Chargé de mission auprès du Ministère de la Santé, M. Philippe DOUSTE-BLAZY ;
- Dr Jean-Pierre ESQUIROL, Président de l'Association pour la Promotion de l'Odontologie Libérale (A.P.O.L.), Secrétaire Général du Conseil de l'Ordre des Chirurgiens-Dentistes de Paris ;
- Dr Philippe WEINSTEIN, Secrétaire Général de l'A.P.O.L., Conseiller suppléant de l'Ordre des Chirurgiens-Dentistes de Paris.

Dr Jean-Pierre ESQUIROL : « en ce qui concerne la protection sociale, êtes-vous d'accord avec les propositions que nous formulons, le préalable étant la reconnaissance de l'abrogation des monopoles en matière de protection sociale afin de se conformer aux engagements européens de la France ? »

Dr Serge LARUË-CHARLUS : « le Ministère est parfaitement au courant, mais pour le moment le Ministre nous a dit que ce serait un suicide politique d'annoncer une chose pareille. La meilleure preuve en est que, lorsqu'à l'Assemblée Nationale le Ministre a proposé de laisser 1 euro par feuille de soins à la charge des assurés sociaux, il y a eu un véritable tollé. Si le Ministre annonçait la fin du monopole de la Sécurité Sociale, cela soulèverait dans l'opinion une trop grosse vague de protestations.

Fait le 30 Octobre 2004



Jean-Pierre ESQUIROL,
Président de l'A.P.O.L.